



Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

PREMIÈRE PUBLICATION

1. Nom et siège de la société anonyme:
CLINIQUE DE LA PLAINE SA, Genève
2. Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:
CHF 970'000.00
3. Nouvelle valeur nominale du capital-actions: CHF 500'000.00
4. Décision de réduction par: Décision de l'assemblée générale
5. Date: 02.12.2014
6. Echéance du délai de déclaration des créances: **09.02.2015**
7. Adresse pour la déclaration des créances:
CLINIQUE DE LA PLAINE SA, 5 rue Charles Humbert,
1205 Genève
8. Indication: Les créanciers peuvent produire leurs créances et exiger d'être désintéressés ou garantis.\n
9. Remarques: La réduction passe par le remboursement et l'annulation des quarante-sept (47) actions de DIX MILLE FRANCS (CHF 10'000.--) chacune, ordinaires de classe « B », nominatives, liées selon statuts. Il ressort du rapport de révision spécial que la réduction du capital-actions telle qu'elle est réalisée est conforme aux exigences de l'art. 732 ss CO et que les créances seront entièrement couvertes par l'actif réduit.

Etude Bernasconi & Terrier, notaires
1205 Genève

01863841



Freitag - Vendredi - Venerdì, 05.12.2014, No 236, Jahrgang - année - anno: 132

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori Herabsetzung des Aktien- oder Partizipationskapitals und Aufforderung an die Gläubiger gemäss Art.733OR(Aktiengesellschaft) - Réduction du capital-actions ou du capital de participation et appel aux créanciers selon art. 733 CO (société anonyme) - Riduzione del capitale azionario o del capitale di partecipazione e diffida ai creditori secondo l'art. 733 CO (società anonima)